



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N°15 /2025

Approbation des tarifs des formations Master IA& Société et Bachelor IBSAI

Le Conseil d'Administration de l'Université PSL
dans sa séance du 13 mars 2025

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation et notamment les articles R. 719-48 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n° 2025-63 du 23 janvier 2025 portant adhésion de nouveaux établissements- composantes à l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et modifiant ses statuts ;

Vu les statuts modifiés de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur modifié de l'Université Paris sciences et lettres ;

DECIDE

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la grille des tarifs des formations Master IA & Société et Bachelor IBSAI applicable à compter de l'année universitaire 2025-2026, ci-après annexée.

voix « pour »,

voix « contre »,

abstention

Le Président
Professeur El Mouhoub Mouhoud

Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004

Annexe 1 : Grille des tarifs de la formation Master IA & Société

Profil de paiement	Montant
Boursier	- €
Exonération (Conseil d'administration, réfugiés, double diplôme, inscription simultanée, bourse au mérite, ...)	- €
Bourse au mérite demi-tarif	3 315 €
RBG inférieur à 35 000 €	- €
RBG inférieur à 35 000 € + RBG entre 35 000 et 40 000 € avec 2 abattements	0 €
RBG entre 35 000 et 40 000 € avec 1 abattement	250 €
RBG entre 35 000 et 40 000 €	500 €
RBG entre 40 000 et 50 000 €	1 644 €
RBG entre 50 000 et 60 000 €	2 423 €
RBG entre 60 000 et 70 000 €	3 364 €
RBG entre 70 000 et 80 000 € avec une réduction	- €
RBG entre 70 000 et 80 000 €	4 469 €
RBG entre 80 000 et 100 000 € avec une réduction	- €
RBG entre 80 000 et 100 000 €	5 400 €
RBG entre 100 000 et 120 000 €	6 750 €
RBG entre 120 000 et 140 000 €	7 575 €
RBG entre 140 000 et 160 000 €	8 400 €
RBG entre 160 000 et 180 000 €	9 225 €
RBG entre 180 000 et 200 000 €	11 070 €
RBG au-dessus de 200 000 €	14 900 €
Résidence fiscale hors Union Européenne	19 500 €

Annexe 2 : Grille des tarifs de la formation Bachelor IBSA

Profil de paiement	Montant
Boursier	- €
Exonération (Conseil d'administration, réfugiés, double diplôme, inscription simultanée, bourse au mérite, ...)	- €
Bourse au mérite demi-tarif	3 381 €
RBG inférieur à 34 999 €	-
RBG inférieur à 34 999 € + RBG entre 35 000 et 39 999 € avec 2 abattements	255 €
RBG entre 35 000 et 39 999 € avec 1 abattement	500 €
RBG entre 35 000 et 39 999 €	900 €
RBG entre 40 000 et 49 999 €	1 677 €
RBG entre 50 000 et 59 999 €	2 471 €
RBG entre 60 000 et 69 999 €	3 431 €
RBG entre 70 000 et 79 999 €	4 558 €
RBG entre 80 000 et 99 999 €	5 508 €
RBG entre 100 000 et 119 999 €	6 885 €
RBG entre 120 000 et 139 999 €	7 727 €
RBG entre 140 000 et 159 999 €	8 568 €
RBG entre 160 000 et 179 999 € + sans déclaration	9 410 €
RBG entre 180 000 et 199 999 €	10 260 €
RBG au-dessus de 200 000 €	14 900 €
Résidence fiscale hors Union Européenne	19 500 €